

Image not found or type unknown



Loi de robien et séparation

Par **Bernadette77**, le **26/01/2009** à **15:04**

Bonjour,rrnJe suis pacsée et nous avons acheté il y a plus d'un an 1 appartement que nous louons et déclarons en loi de robien.rnrnNous allons nous séparer et je voudrai savoir si nous devons vendre l'appartement ou si nous pouvons le conserver. Je ne trouve aucune réponse sur internet.rnrnMerci par avance pour votre réponse.rnB77